La vente de ces parcelles rentre dans le cadre de l'opération :



Pour bénéficier de cette opération, il faut déposer une fiche de candidature à l'agence IMM'OPAL, 67 boulevard de Lyon, 02000 Laon.

Les fiches de candidature doivent être transmises dûment complétées et accompagnées des pièces demandées.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- · Ne pas être déjà propriétaire d'un logement,
- · Faire construire leur maison pour la première fois,
- · Habiter la maison à construire sur la parcelle, en tant que résidence principale,
- · Ne pas dépasser les plafonds de ressources prévus pour l'attribution d'un logement HLM.

S'il y a plusieurs candidats sur un lot, ils seront départagés par une commission au regard des critères suivants :

- · Locataire du parc social,
- · Composition de la famille,
- · Ancienneté en qualité de locataire du parc social,
- · Priorité aux résidents de la commune concernée par le programme.

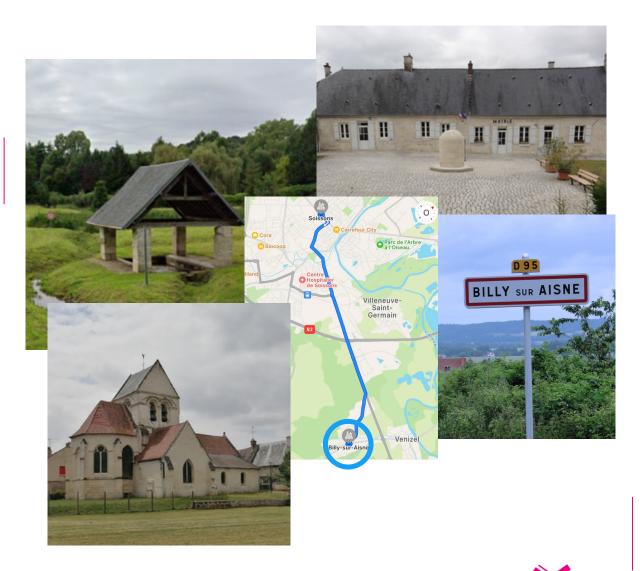




FICHE PROGRAMME

L'OPH de l'Aisne et le Conseil départemental de l'Aisne vous présentent leur





2 Parcelles Proche Soissons













Terrain 1

Surface approx: 350m2 Prix terrain: 14 700 €

Terrain 2

Surface approx: 380m2 Prix terrain: 15 960 €





Arrêté d'autorisation N° PA00208922AS002 délivré le 07 juillet 2023 - déposé en mairie



La surface habitable de la maison doit être comprise entre 70 m² et 120 m² et respecter le prix de 1.500 € au m². Ce prix ratio au m² est basé sur une maison livrée clés en mains hors branchements et papiers peints peintures. Les prix indiqués sont arrondis.

BILLY-SUR-AISNE